

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 17 JUNI 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	33

24-DCM-DGS-070

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE & LE 17 JUNI à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en séance publique, à l'hôtel de ville, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, Maire.

Date d'envoi de la convocation et de l'affichage : le 11 juin 2024.

OBJET : DENOMINATION D'UN CARREFOUR GIRATOIRE.

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS - Jean-François PLANES - Cécile CRISTOL GOMEZ - Jean-Michel PEYRATOUT - Bérénice BONNAL - Jean-Claude VEGA - Agnès BIASUTTO - Magali VINCENT - Christian GARNIER - Martine CLOPIN - Jacques PAGANELLI - Patrick ROUAS - Serge VENNET - Chantal JOVER - Thomas MICHEL - Isabelle ROGER - Jean-Marc ILLICH - Graziella PIRAS - Stéphanie ASCIONE - Emilie ROY - Éric GALIANO - Mylène SORIANO - Denis TENDIL - Armand CABRERA - Martine CABOT - Éric JOFFRE - Viviane TIAR - Valérie RIALLAND.

POUVOIRS : Pascal CAMPENS à Hervé STASSINOS - Marine DESIDERI à Stéphanie ASCIONE - Bernard PEZERY à Viviane TIAR - Marina BIANCHI BRONDINO à Éric JOFFRE - Valérie POZZO DI BORGO à Armand CABRERA.

ABSENT : Néant.

SECRETAIRE de SEANCE : Émilie ROY est désignée secrétaire de séance.

Jean-Claude VEGA donne lecture de l'exposé suivant :

Faisant suite à la création du chemin du souvenir, regroupant en un site unique et accessible au plus grand nombre de personnes les monuments érigés à la mémoire des morts pour la France, la commune souhaite conserver une référence au Général Brosset au niveau du giratoire sur lequel la stèle était jusqu'à présent érigée.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal d'accepter de nommer le giratoire situé devant la résidence « Les Roches Bleues » : rond-point Général Diégo Brosset.

Pour mémoire, Diégo Brosset, né le 3 octobre 1898 à Buenos Aires (Argentine) et mort le 20 novembre 1944 à Champagny (Haute-Saône), est un général de division français, compagnon de la Libération, notamment à la tête de la 1^{ère} DFL.

Bien que la propriété de cet ouvrage relève de la métropole TPM, la dénomination des voies reste une compétence municipale.

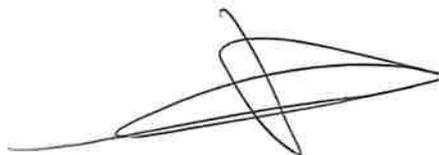
Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** l'exposé qui précède,
- **DE DONNER** le nom « Rond-Point Général Diégo Brosset » au giratoire situé devant la résidence « Les Roches Bleues »
- **D'AUTORISER** M. Le Maire à informer Monsieur le Président de la Métropole TPM de cette décision afin qu'il puisse prendre tout acte en découlant.

**L'exposé est mis aux voix et adopté à l'UNANIMITE.
33 voix POUR**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

**Le Secrétaire de séance
Emilie ROY**



**Le Maire,
Hervé STASSINOS**



CET ACTE PEUT ETRE CONTESTE

LES VOIES ET DELAIS DE RECOURS

- Le recours contentieux : devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.
- Le recours gracieux et hiérarchique : devant le Maire
Pour ce dernier recours, l'absence de réponse dans les 2 mois qui suivent la demande équivaut à un refus.